

WPR/RC24.R6

QUALITE DES ALIMENTS SUR LES VOLS INTERNATIONAUX

Le Comité régional,

Prenant note de l'enquête effectuée récemment dans la Région au sujet des aliments servis sur les vols internationaux, et notant en particulier que l'examen bactériologique de ces aliments n'est généralement pas courant;

Conscient du nombre croissant de passagers soumis à des risques sur ces vols, et sachant que tous les cas de maladie ne sont pas signalés;

Considérant que le public se rend de plus en plus compte de ces risques, à la suite des graves épidémies d'origine alimentaire qui se sont déclarées récemment parmi les passagers de vols internationaux,

1. PRIE le Directeur général de porter cette question à l'attention du Conseil exécutif, en vue de mettre à jour sans tarder le "Guide d'hygiène et de salubrité dans les transports aériens" et d'établir des normes internationales (y compris des normes microbiologiques) qui seront appliquées tant au sol qu'en vol en ce qui concerne :

- 1) le choix,
- 2) la préparation,
- 3) la garde et
- 4) le contrôle de la qualité à tous les stades de consommation,

des aliments à servir sur les vols internationaux.

Sixième séance, 31 août 1973